

Interview exclusive : Xavier BEULIN - Président de la FNSEA

# « Nous voulons que les retraités agricoles vivent dignement ! »

A l'occasion du concours agricole de Montauban, le Président de la FNSEA, Xavier BEULIN, a accepté de répondre aux questions de Nicolas Pompigne-Mognard pour Le Petit Journal.

**• Le Petit Journal : La FNSEA vient de lancer une pétition nationale pour demander une augmentation des retraites du monde agricole. Quelle est aujourd'hui la situation des retraités agricoles ?**

**Xavier BEULIN :** Cette pétition est avant tout l'expression des retraités agricoles qui doivent faire face tous les jours à la baisse de leur pouvoir d'achat. D'ailleurs, la

problématique de la faiblesse des retraites agricoles n'est pas nouvelle. Depuis 1997, nous avons, à la FNSEA, obtenu des Gouvernements en place, de droite comme de gauche, divers plans de revalorisation des plus faibles retraites. Grâce à ces actions, de vraies améliorations ont été obtenues. Pour autant, le niveau des pensions reste extrêmement faible. N'oublions pas que la moyenne des pensions des retraités agricoles qui ont travaillé une carrière complète est de 680 euros par mois !

**• Le Petit Journal : Est-il exact qu'une grande partie des retraités agricoles vivent en-dessous du seuil de**

**pauvreté ?**

Bien sûr ! Le seuil de pauvreté s'élève aujourd'hui à 954 euros par mois à rapprocher de la moyenne des retraites à 680 euros. Parmi les retraités, certains ont soit un capital soit d'autres ressources qui leur permettent de dépasser ce seuil. Mais surtout, il reste un très grand nombre qui n'a pas d'autres sources de revenus. C'est pour eux que nous nous battons, pour que tous ceux qui ont fait une carrière en agriculture aient une retraite décente ! Mais cette situation n'a rien d'étonnant. La retraite n'est, ni plus ni moins, que le reflet de la carrière. Quand deux tiers des exploitants déclarent un revenu inférieur au SMIC, ne nous étonnons pas que les retraites soient extrêmement faibles. Notre combat numéro 1 pour les retraites, c'est notre combat pour le revenu des agriculteurs !

**La moyenne des pensions des retraités agricoles est de 680 euros par mois !**

ment faibles. Notre combat numéro 1 pour les retraites, c'est notre combat pour le revenu des agriculteurs !

**• Le Petit Journal : Les agriculteurs sont-ils traités comme les autres assurés sociaux ?**

Les plans d'amélioration successifs des retraites agricoles ont permis de rapprocher les règles de calcul des minima de retraites agricoles de celles du régime général. Pour autant, des différences insupportables subsistent.

**Deux tiers des exploitants déclarent un revenu inférieur au SMIC**



Le Président de la FNSEA s'adresse aux retraités agricoles

Comment justifier que pour accéder à un niveau de pension minimal, le retraité agricole qui a travaillé une carrière complète doit avoir validé au moins 17,5 ans dans le régime agricole, alors même que la retraite du régime général n'ait pas à remplir cette condition ? Supprimer cette constitution, c'est permettre à de très nombreuses femmes qui ont des carrières courtes de bénéficier de vraies revalorisations de

pensions. Au-delà des plus faibles retraites, il subsiste une différence majeure sur le mode de calcul de la retraite : l'application des 25 meilleures années. La retraite d'un salarié, d'un artisan, d'un commerçant est calculée sur ses 25 meilleures années. Celle d'un agriculteur sur la totalité de sa carrière. Je ne peux admettre cette différence ! Dans le cadre de la réforme des retraites, nous avons proposé de revenir sur cette situation. Le Gouvernement nous a renvoyé sur un rapport gouvernemental. Je veux être très

clair, notre détermination est intacte pour aboutir à cette mesure d'équité. Il s'agira d'un message fort que nous porterons dans le débat de la campagne électorale qui s'ouvre.

**• Le Petit Journal : Quelles sont selon vous les solutions pour améliorer les retraites agricoles ? Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?**

Notre souhait se situe à deux niveaux : une première mesure d'urgence : que les retraités actuels puissent bénéficier immédiatement des mêmes conditions d'accès aux minima que les assurés du régime général. Dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale nous proposerons une

mesure dans ce sens. Nous comptons sur les parlementaires pour répondre aux attentes des actuels agriculteurs. Notre seconde proposition est structurelle. Suite au rapport gouvernemental sur les 25 meilleures années, nous attendons une réforme en profondeur du régime de retraite des agriculteurs afin que les pensions soient enfin calculées comme au régime général. Remarquez, je reste raisonnable car je ne demande pas un alignement sur le régime de la fonction publique ou sur celui de certains régimes spéciaux.

**• Le Petit Journal : Quel message adressez-vous aux retraités agricoles de Midi-Pyrénées ?**

Un message d'espoir. Si la situation reste dramatique dans un certain nombre de cas, nous avons, avec notre Section Nationale des Anciens Exploitants, obtenu des pouvoirs publics des améliorations régulières des plus faibles retraites. Ce sont chaque année plusieurs dizaines de millions d'euros qui sont budgétés. Pas à pas, nous avançons. Le chemin est encore long. Mais à la FNSEA, nous sommes tenaces et nous irons au bout de nos intentions. C'est bien le sens de cette pétition. Nous voulons que les retraités agricoles vivent dignement, comme leurs voisins dans le milieu rural.

**Nous attendons une réforme en profondeur du régime de retraite des agriculteurs**

C'est aussi pour cette raison que nous insistons pour que les sujets de la dépendance, de la présence médicale en milieu rural soient enfin abordés dans notre pays.

**• Le Petit Journal : Comment les lecteurs du Petit Journal peuvent-ils signer la pétition nationale pour demander une augmentation des retraites du monde agricole ?**

Ils peuvent la signer auprès des FDSEA, ou sur le site internet de la FNSEA : [www.fnsea.fr](http://www.fnsea.fr).